

Tribune

CITOYENNE N°2

Proposition de partenariat économique et militaire entre les États-Unis et la RDC : *Ce qu'il faut savoir*

Par Jean Pierre Okenda,

Expert Senior sur la gouvernance des Industries Extractives, Fondateur et Directeur Exécutif de l'ONG la Sentinelle des Ressources Naturelles

1. INTRODUCTION

Cette tribune n'a pas la prétention d'analyser l'entièreté des contours d'un éventuel partenariat stratégique au demeurant multiforme combinant la coopération sécuritaire et la sécurisation d'approvisionnement des métaux critiques. En revanche, elle esquisse le contenu de l'offre congolaise, aborde la problématique de la disponibilité des minerais proposés en échange de la coopération militaire.

Nous avons pris connaissance de l'intention des autorités congolaises de conclure un partenariat stratégique « minerais critiques contre la paix et la stabilité du Congo » avec les Etats-Unis d'Amérique (USA). La toile congolaise était en ébullition, une large opinion a salué la nouvelle, tandis qu'une autre frange d'opinion est demeurée septique en évoquant un bradage des ressources contre la sécurité de la coalition au pouvoir.

Pour notre part, après environs 20 ans de partenariat privilégié et très décevant avec la Chine , et 6 ans des tâtonnements de l'administration du Président Tshisekedi, un partenariat stratégique avec les USA incluant un volet sécuritaire suggère un examen minutieux.

La stabilité et la prospérité du Congo a toujours été au coeur de notre engagement depuis presque 20 ans.

Toutefois, une question demeure pendante: l'initiative congolaise d'un partenariat stratégique avec les USA, de quoi s'agit-il concrètement ? Quelles sont les axes de l'offre de la RDC ? Mais au fil de temps, ce qui paraissait être une rumeur est devenue une évidence factuelle. Le Président Tshisekedi a bel et bien fait une offre à l'administration américaine.

• **Offre de la RDC à l'administration américaine, de quoi s'agit-il ?**

Les autorités de la RDC propose un partenariat stratégique avec les USA. Une [lettre](#) datée du 21 février 2025 adressée au Secrétaire d'État, Département d'État des Etats-Unis suggère un partenariat intégrant la coopération militaire

et économique centrée sur l'exploitation des ressources minières stratégiques de la RDC. Le tableau ci-dessous fournit un aperçu des propositions en question.

Coopération Économique	Coopération Militaire
Accès des États-Unis aux minéraux stratégiques : Accorder aux entreprises américaines des droits d'extraction et d'exportation afin de garantir une chaîne d'approvisionnement stable et directe pour les secteurs de la défense et de la technologie.	Former et équiper les forces armées congolaises pour protéger les voies d'approvisionnement en minerais contre les groupes militants soutenus par l'étranger.
Développement du port en eau profonde de Banana : La RDC propose d'accorder le contrôle opérationnel à des entreprises américaines, garantissant ainsi la surveillance américaine d'un centre d'exportation de minerais clé en Afrique.	Permettre aux États-Unis d'accéder à des bases militaires dans des zones clés afin de protéger les ressources stratégiques.
Création d'un stock stratégique commun de minerais : La RDC est prête à travailler avec les États-Unis pour développer un stock stratégique de minerais congolais, renforçant ainsi la résilience des États-Unis en matière d'économie et de sécurité.	Remplacer les opérations inefficaces de maintien de la paix de l'ONU par une coopération directe entre les États-Unis et la RDC en matière de sécurité

Si la proposition de la RDC aboutie, ce serait un revirement spectaculaire de politique « a big policy shiftment ». En dernière année de son premier mandat, le Président Tshisekedi a envoyé des signaux d'un rapprochement inédit avec la Chine. Un accord-cadre sur le développement d'une Zone Économique Spéciale en République démocratique du Congo avait été signé entre le gouvernement congolais et Chinois en marge du [Forum Chine-Afrique](#). Un cadre de consultation a

été mis en place en vue d'évaluer la mise en oeuvre du partenariat. Dans la foulée, la Chine avait obtenu le dégel des exportations de la mine de TFM, la principale mine du Groupe CMOC et une renégociation favorable du contrat Sicomin. Au cours du premier semestre de 2024, le volume des échanges commerciaux entre la Chine et la RDC a atteint [12,34 milliards](#) de dollars, alors que la RDC devenait l'une des principales destinations d'investissement chinois en Afrique.

Minerais contre coopération militaire : des quels minerais s'agit-il?

La RDC dispose de vastes réserves de cobalt, de lithium, de cuivre, de manganèse, de zinc, d'Uranium, les terres rares, etc. Le sous-sol du pays regorge au moins 11 métaux essentiels pour la transition énergétique et les progrès technologiques. La RDC exerce une position dominante en amont de la chaîne d'approvisionnement des métaux critiques tels que le cobalt et le coltan.

Toutefois, il est extrêmement crucial de relativiser l'emprise de l'État congolais sur les ressources minières certifiées et l'envergure d'un partenariat stratégique axé sur les minéraux proposés aux américains. De point de vue de localisation géographique de gisements, le Congo est producteur des métaux stratégiques. En revanche, de point de vue de droit de propriété, les minerais et les réserves certifiées appartiennent pour la plupart aux sociétés privées.

Le code minier consacre le principe de libre marché, protège les investissements privés et banni toute perspective de nationalisation des entreprises privées (article 273). Hormis l'Uranium interdite à l'exploitation, les principales mines de cobalt, de cuivre et de lithium ont été cédées (pour la plupart moyennant de clauses contractuelles

irrévocable) aux partenaires privés en vertu des accords de partenariat conclus avec les sociétés étatiques ou avec le gouvernement congolais. Toute perspective de résiliation de ces contrats est inconcevable et entraînerait de graves conséquences sur l'économie du pays. En conséquence, l'offre congolaise ne porte vraisemblablement pas sur les gisements documentés et scellés par des accords avec des partenaires privés.

Depuis la repise de l'indépendance, l'État congolais n'a pas suffisamment investi dans l'exploration en vue de mettre en évidence des nouveaux gisements miniers. Pour autant, le Congo dispose des cartes non négligeables lui permettant de conclure un partenariat stratégique. Premièrement, la Gécamines, la principale société étatique qui gère le portefeuille de cuivre et du cobalt dispose d'environ 100 licences non encore cédées. Toutefois, ces licences couvrent des concessions minières non suffisamment documentées et pour lesquelles des investissements sont requis pour certifier la taille des réserves.

En outre, la Gécamines contrôle la commercialiser d'une quotité des métaux extraits par les sociétés partenaires dans lesquelles elle est actionnaire. Au cours de ces dernières années, la Gécamines a renégocié et sécurisé le droit de commercialiser une quotité de minerais produits par au moins quatre (4) de ses partenaires. Deuxièmement, le code minier reconnaît à l'État le pouvoir de déterminer la quotité de production à exporter en fonction des besoins de l'industrie locale (article 266).

L'État peut à travers cette disposition contrôler une partie de la production extraite

par les sociétés privées. Dans la même optique, l'État garde la possibilité de récupérer des licences minières en raison de non de la législation minière par les titulaires (mais très souvent de concessions n'ayant fait l'objet de certification des réserves) . Troisièmement et enfin, seulement 19% du territoire de la RDC est exploré. Il n'est donc pas exclu que des nouvelles campagnes d'exploration mettent en évidence d'importants gisements.

Les pistes ci-dessus suggèrent qu'un partenariat stratégique avec les américains ou tout autre partenaire est possible mais d'une envergure relative.

Citizen's

TRIBUNE N°2

Economic and military partnership between the United States and the DRC: What challenges, risks and potential benefits for the Congolese people?

By Jean Pierre Okenda,
Senior Expert on Extractive Industries Governance, Founder and Executive Director of the NGO la Sentinelle des Ressources Naturelles

1. INTRODUCTION

This paper does not pretend to analyze the full contours of a possible strategic partnership combining security cooperation nor securing the supply of critical metals. However, it does outline the content of the Congolese offer, and addresses the issue of the availability of the huge amount of minerals access proposed in exchange for military cooperation.

We heard of the Congolese authorities' intention to engage into a strategic partnership with the United States of America (USA) for "minerals critical to the peace and stability of the Congo". The Congolese web was literally abuzz, with a broad spectrum of opinion welcoming the news, while another fringe of opinion remained skeptical, citing a sell-out of resources against the security of the ruling coalition.

For our part, after some 20 years of a privileged and very disappointing partnership with China, and 6 years of trial and error by the current President's administration, a strategic partnership with the USA including a security component suggests careful consideration.

The stability and prosperity of the Congo has always been at the heart of our commitment for almost 20 years.

However, one question remains unanswered: what does the Congolese initiative for a strategic partnership with the USA actually involve? What does the DRC have to offer? But as time went by, what appeared to be a rumor became factual evidence! Boom! President Tshisekedi had indeed made an offer to the US administration. We're not dreaming, it's happening!

The content of the DRC’s offer to the US administration: what is it all about?

The DRC authorities are proposing a strategic partnership with the USA. [A letter](#) of February 21, 2025 addressed to the Secretary of the U.S. state Department, suggests a partnership engaging military

and economic cooperation focused on the exploitation of the DRC’s strategic mining resources. The table below provides an overview of the proposals in question.

Economic cooperation	Military Cooperation
U.S. access to strategic minerals: Grant U.S. companies’ extraction and export rights to ensure a stable, direct supply chain for the defense and technology sectors.	Train and equip Congolese armed forces to protect mineral supply routes against foreign-backed militant groups.
Development of the Banana deepwater port: the DRC proposes to grant operational control to US companies, thus guaranteeing US oversight of a key mineral export center in Africa.	Allow US access to military bases in key areas to protect strategic resources.
Creation of a joint strategic mineral stockpile: The DRC is ready to work with the US to develop a strategic stockpile of Congolese minerals, strengthening US economic and security resilience.	Replacement of ineffective UN peacekeeping operations with direct US-DRC Security cooperation.

If the DRC’s proposal succeeds, it would be a spectacular « major » political shift. In the last year of his first term, President Tshisekedi have signaled an unprecedented rapprochement with China. On the sidelines of the China-Africa Forum, the Congolese government and the Chinese signed a [framework agreement](#) for the development of a special economic zone in the DRC.

to evaluate the implementation of the partnership.

A consultation framework was established

At the same time, China won the unfreezing of exports from CMOC’s main TFM mine and a favorable renegotiation of the Sicominex contract. In the first half of 2024, the volume of trade between China and the DRC reached \$12.34 billion, while the DRC has become one of the main destinations for Chinese investment in Africa.

Minerals for military cooperation: what minerals are we talking about?

The DRC has vast reserves of cobalt, lithium, copper, manganese, zinc, uranium, rare earths and more. The country's subsoil abounds in at least 11 metals essential to the energy transition and technological progress. The DRC has a dominant upstream position in the supply chain for critical metals such as cobalt and coltan.

However, it is indeed extremely crucial to put into perspective the Congolese state's hold on certified mining resources and the scope of a strategic partnership focused on the minerals offered to the Americans.

In terms of the geographical location of its deposits, the Congo is a producer of strategic metals. However, in terms of ownership rights, most of the certified minerals and reserves belong to private companies. Is this fair? I doubt!

The Mining Code allocates the principle of a free market, protects private investment and bans any prospect of nationalization of private companies (article 273). With the exception of uranium, the main cobalt, copper and lithium mines have been ceded (for the most part with irrevocable contractual clauses) to private partners under partnership agreements signed with state-owned companies or with the Congolese

government. Any prospect of these contracts being terminated is inconceivable, and would have serious consequences for the country's economy. As a result, the Congolese offer is unlikely to include deposits documented and sealed by agreements with private partners. Since independence, the Congolese state has not invested sufficiently in exploration to identify new mineral deposits.

However, Congo has significant cards that allows it to conclude a strategic partnership. First, Gécamines, the main state-owned company that manages the copper and cobalt portfolio, has about 90 licenses that have not yet been transferred. However, these licenses cover mining concessions that are not sufficiently documented and for which investments are required to certify the size of the reserves. In addition, Gécamines controls the marketing of a proportion of metals extracted by the partner companies in which it is a shareholder. Over the past few years, Gécamines has negotiated again and secured the right to market a portion of minerals produced by at least four (4) of its partners.

Secondly, the Mining Code recognizes the power of the State to determine the proportion of production to be exported according to the needs of local industry (Article 266).

The State can, through this provision, control part of the production extracted by private companies. In the same vein, the State retains the possibility of recovering mining licenses because of the holders of mining legislation

(but very often for concessions that have not been subject to certification of reserves).

Thirdly and finally, only 19% of the DRC's territory is explored. It is therefore not excluded that new exploration campaigns will bring to light important deposits. The above leads suggest that a strategic partnership with the Americans or any other partner is possible, but of a relative scope.
